



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 1861

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Pericard.

M. Michel Pericard. Monsieur le Premier ministre, c'est à vous que je vais adresser cette première question. Le Président de la République s'est rendu au Moyen-Orient dans un esprit de paix et d'amitié envers tous les peuples de la région (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), je dis bien: tous les peuples de la région. Or, ce matin, sont intervenus des incidents qui nous préoccupent. (Exclamations sur les mêmes bancs.) Ayez au moins la même dignité que le groupe communiste quand il s'est exprimé sur ce sujet, messieurs les socialistes. Parce qu'il s'agit du Président de la République française. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Nous nous interrogeons sur le devenir du processus de paix engagé depuis 1995 dans cette région du monde à laquelle la France accorde un intérêt tout particulier.

Un aspect de ce processus retient toute notre attention: la place que doivent y tenir la France et la Communauté européenne. En effet, la situation géographique ainsi que les liens historiques et culturels que la France, première puissance méditerranéenne, a toujours entretenus avec les pays visités par le chef de l'État font qu'il ne nous semble pas possible qu'elle reste à l'écart des négociations ou se contente du rôle de partenaire secondaire.

Pouvez-vous, monsieur le Premier ministre, nous indiquer quel rôle entend jouer la France, après ce qui s'est passé, dans le rétablissement du processus de paix au Proche-Orient ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le président Pericard...

M. Jean-Claude Lefort. C'est le téléphone arabe !

M. le Premier ministre. ... depuis des années, l'engagement de la France en faveur du processus de paix au Proche-Orient est constant et résolu.

Cet engagement s'est exprimé dès la Conférence de Madrid il y a maintenant cinq ans, et il a été réaffirmé à l'occasion de la signature des accords d'Oslo et de Taba.

C'est pour marquer avec solennité cet engagement de la France que le Président de la République est actuellement au Proche-Orient, au moment précisément où le processus de paix est en difficulté. Il y est pour dire sa conviction que la France, et, avec elle, l'Europe, ont un rôle à jouer dans la région, un rôle non seulement économique, celui que l'on confère d'habitude au premier contributeur de la région, mais aussi politique, parce que nous y avons vocation, comme amis d'Israël, attachés à la sécurité de ce pays «dans des frontières sûres et reconnues», pour reprendre l'expression des résolutions du Conseil de sécurité, comme amis, aussi, dans la grande tradition française inaugurée par le général de Gaulle, de tous les pays arabes.

C'est cette position que le Président de la République a exprimée, au nom de la France, en Syrie hier, en Israël aujourd'hui. Il a rappelé que, à nos yeux, il ne peut pas y avoir de sécurité durable dans la région s'il n'y a pas de paix, et que la paix passe par le respect des engagements qui ont déjà été acquis et signés sur la base de quelques principes simples: le droit de tous à vivre dans la sécurité, l'échange de la terre contre la paix, le droit à

l'autodetermination du peuple palestinien.

Si l'on veut desembourber le processus de paix qui est aujourd'hui menace, je l'ai dit, il faut donc poursuivre les negociations sur tous les volets, avec les Palestiniens, les Syriens, les Libanais, en donnant evidement dans l'immediat une priorite aux pourparlers avec les Palestiniens, de facon a regler la situation a Hebron, a poursuivre le redeploiement des troupes palestiniennes, puis a s'engager dans la negociation du statut final des territoires palestiniens et de Jerusalem.

Il est vrai qu'il y a eu aujourd'hui des incidents dans la vieille ville de Jerusalem, lies au zeile excessif d'un service d'ordre. Je viens d'apprendre d'ailleurs que, a la suite de la desapprobation qu'a exprimee la France et des protestations qu'elle a emises, le Premier minitre israelien avait presente ses excuses. Ces incidents ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel, a savoir le message de paix et d'amitie pour tous les peuples de la region, que, avec sa hauteur de vue et son courage, qui lui donnent tout son credit sur la scene internationale, le President de la Republique francaise est alle exprimer sur place, a Jerusalem, et dans l'ensemble des pays arabes de la region. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Michel Pericard.

M. Michel Pericard. Monsieur le Premier ministre, c'est a vous que je vais adresser cette premiere question. Le President de la Republique s'est rendu au Moyen-Orient dans un esprit de paix et d'amitie envers tous les peuples de la region (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), je dis bien: tous les peuples de la region. Or, ce matin, sont intervenus des incidents qui nous preoccupent. (Exclamations sur les memes bancs.) Ayez au moins la meme dignite que le groupe communiste quand il s'est exprime sur ce sujet, messieurs les socialistes. Parce qu'il s'agit du President de la Republique francaise. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.) Nous nous interrogeons sur le devenir du processus de paix engage depuis 1995 dans cette region du monde a laquelle la France accorde un interet tout particulier.

Un aspect de ce processus retient toute notre attention: la place que doivent y tenir la France et la Communaute europeenne. En effet, la situation geographique ainsi que les liens historiques et culturels que la France, premiere puissance mediterraneenne, a toujours entretenus avec les pays visites par le chef de l'Etat font qu'il ne nous semble pas possible qu'elle reste a l'ecart des negociations ou se contente du role de partenaire secondaire.

Pouvez-vous, monsieur le Premier ministre, nous indiquer quel role entend jouer la France, apres ce qui s'est passe, dans le retablissement du processus de paix au Proche-Orient ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le Premier ministre.

M. Alain Juppe, Premier ministre. Monsieur le president, mesdames et messieurs les deutes, monsieur le president Pericard...

M. Jean-Claude Lefort. C'est le telephone arabe !

M. le Premier ministre. ... depuis des annees, l'engagement de la France en faveur du processus de paix au Proche-Orient est constant et resolu.

Cet engagement s'est exprime des la Conference de Madrid il y a maintenant cinq ans, et il a ete reaffirme a l'occasion de la signature des accords d'Oslo et de Taba.

C'est pour marquer avec solennite cet engagement de la France que le President de la Republique est actuellement au Proche-Orient, au moment precisement ou le processus de paix est en difficulte. Il y est pour dire sa conviction que la France, et, avec elle, l'Europe, ont un role a jouer dans la region, un role non seulement economique, celui que l'on confere d'habitude au premier contributeur de la region, mais aussi politique, parce que nous y avons vocation, comme amis d'Israel, attaches a la securite de ce pays «dans des frontieres sures et reconnues», pour reprendre l'expression des resolutions du Conseil de securite, comme amis, aussi, dans la grande tradition francaise inauguree par le general de Gaulle, de tous les pays arabes.

C'est cette position que le President de la Republique a exprimee, au nom de la France, en Syrie hier, en Israel

aujourd'hui. Il a rappele que, a nos yeux, il ne peut pas y avoir de securite durable dans la region s'il n'y a pas de paix, et que la paix passe par le respect des engagements qui ont deja ete acquis et signes sur la base de quelques principes simples: le droit de tous a vivre dans la securite, l'echange de la terre contre la paix, le droit a l'autodetermination du peuple palestinien.

Si l'on veut desembourber le processus de paix qui est aujourd'hui menace, je l'ai dit, il faut donc poursuivre les negociations sur tous les volets, avec les Palestiniens, les Syriens, les Libanais, en donnant evidement dans l'immediat une priorite aux pourparlers avec les Palestiniens, de facon a regler la situation a Hebron, a poursuivre le redeploiement des troupes palestiniennes, puis a s'engager dans la negociation du statut final des territoires palestiniens et de Jerusalem.

Il est vrai qu'il y a eu aujourd'hui des incidents dans la vieille ville de Jerusalem, lies au zele excessif d'un service d'ordre. Je viens d'apprendre d'ailleurs que, a la suite de la desapprobation qu'a exprimee la France et des protestations qu'elle a emises, le Premier minitre israelien avait presente ses excuses. Ces incidents ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel, a savoir le message de paix et d'amitie pour tous les peuples de la region, que, avec sa hauteur de vue et son courage, qui lui donnent tout son credit sur la scene internationale, le President de la Republique francaise est alle exprimer sur place, a Jerusalem, et dans l'ensemble des pays arabes de la region. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Péricard Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1861

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 octobre 1996, page 5766

Réponse publiée le : 23 octobre 1996, page 5766

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 1996